

Les exigences en matière d'étiquetage pour le renouvellement des produits sont :



- 2 copies imprimées de l'étiquette du marché (c'est-à-dire l'étiquette qu'on retrouve sur le contenant du produit sur le marché)
- 1 fichier électronique PDF normal du plus récent **texte** anglais approuvé par l'ARLA qui figure sur l'étiquette imprimée
- 1 fichier électronique PDF normal du plus récent **texte** français approuvé par l'ARLA qui figure sur l'étiquette imprimée

Comment créer le fichier électronique PDF

Étape 1) Créez des fichiers électroniques séparés du texte en anglais et en français figurant sur l'étiquette en vous servant de votre logiciel auteur, par ex., Word, WordPerfect, etc. (Votre logiciel auteur est le logiciel dont vous vous servez pour créer le fichier électronique!)

Étape 2) Convertissez le fichier de votre logiciel auteur en format PDF à l'aide d'Adobe Acrobat (version 4 ou 5)

Comment?

Préférence

- Utiliser le Writer d'Adobe à partir de la sélection de votre imprimante dans la boîte de dialogue de l'impression (Cette méthode fournit une conversion plus fidèle des fichiers complexes.)

Autre

- Utilisez le Distiller d'Adobe
- Utilisez la fonction création d'un PDF directement à partir de votre logiciel auteur

Besoin d'aide?

- www.adobe.com
- Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire de l'ARLA au 1 800 267-6315, courriel : pmra_infoserv@hc-sc.gc.ca

Étape 3) Nommez votre fichier à l'aide de la convention de nomenclature suivante :

[N° d'homologation]-[date]-[étiquette/élément*]-[ENG/FR].pdf

*par ex., livret, manchon

7654-sept[année du renouvellement]-étiquette-ENG.pdf

7654-sept[année du renouvellement]-étiquette-FR.pdf

7654-sept[année du renouvellement]-manchon-ENG.pdf

7654-sept[année du renouvellement]-manchon-FR.pdf

Électronique — À faire et à ne pas faire

À FAIRE

- Il faut inclure les mots indicateurs des symboles au même titre que les symboles graphiques (ce graphique est acceptable).
- Il faut limiter l'emploi de tableaux.
- Il faut utiliser les polices de caractères Times New Roman ou Courier.
- Il faut joindre, si nécessaire, le Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire pour obtenir des conseils additionnels (1 800 267 6315 ou (613) 736-3799).

À NE PAS FAIRE

- Il ne faut pas utiliser le format en colonne pour le texte de l'étiquette (c'est-à-dire le format journal).
- Il ne faut pas inclure de graphiques tels que le logo de l'entreprise ou des photos des organismes nuisibles.
- Il ne faut pas combiner le texte en anglais et en français dans le même fichier électronique (même s'il s'agit seulement de l'aire principale d'affichage, cela demeure inacceptable).
- Il ne faut pas inclure de dispositifs de sécurité sur votre/vos fichier(s) ou disquette(s).
- Il ne faut pas utiliser des polices de caractères faisant l'objet d'une propriété exclusive.

Merci de votre collaboration!